

VERDUN

FAITS HISTORIQUES CONCERNANT VERDUN

Le nom de "Verdun" nous vient de l'Ariège; il fut octroyé à la localité de Zacharie Dupuis et date sûrement de 1671, et peut-être même 1669 d'après Monsieur E.Z. Massicotte. Quatre ou cinq ans auparavant, le même endroit avait été dénommé par Maisonneuve lui-même "Les Argoulets", en 1665.

M. Zacharie Dupuis, premier seigneur du fief appelé Verdun, qui était originaire de Saverdun (département de l'Ariège), au sud de la France, reçut son fief des Sulpiciens le 26 décembre 1671, en vertu d'un contrat dressé par Basset, mais il le possédait antérieurement. L'année suivante, le 18 octobre 1672, l'Intendant Talon intervint pour reconnaître ladite concession et accorder en outre à Dupuis le droit de pêche sur l'île aux Hérons.

D'après un document retrouvé au Séminaire de Québec par Mgr Gosselin, il y est narré une série de faits accomplis dans la localité en 1665, ainsi que le nom de ses premiers habitants, à savoir: Jean-Baptiste Gadois, Pierre Raguideau (sieur de St-Germain), Jean Le Roy, Etienne Campot, Simon Cardinal, Pierre Gadois, Jean Chicot et son neveu Michel Guibert.

Le nom des Argoulets que portait Verdun de 1665 à 1669 avait été donné pour désigner ces huit premiers concessionnaires.

Revenons maintenant à Zacharie Dupuis qui était un homme important. Le seul fait qu'il succéda à Lambert Closse en 1662, comme major de Montréal, le prouve. L'on sait en plus que dès 1656, il vint de Québec à Montréal à la tête de cinquante-cinq hommes pour combattre les Iroquois et qu'en 1665, il remplaça Pézard de Latouche, en qualité de gouverneur intérimaire de Montréal durant un voyage de M. de Maisonneuve en France. Donc, rien d'étonnant à ce qu'on lui ait concédé un fief le 26 décembre 1671 et qu'il ait pu lui donner le nom d'une localité de France (Verdun de l'Ariège) d'où il était originaire. C'était un noble fief qu'on avait octroyé à Dupuis; il comprenait (intervention de Talon - 18 octobre 1672) le droit de chasse et de pêche à la charge de foi et hommage aux seigneurs de l'île, les messieurs de Saint-Sulpice. Ce fief de Verdun comprenait 320 arpents de terre (8 x 40) et était situé au-delà de la rivière St-Pierre, en allant vers le Sault-St-Louis, aux pieds des rapides de Lachine. Au livre terrier des Messieurs de Saint-Sulpice, cette terre de Dupuis porte le numéro 512. Le 12 novembre 1673, Zacharie Dupuis et son épouse, Jeanne Groissard, se donnaient aux Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, chez qui Dupuis mourut le 1er juillet 1676, et son épouse un peu plus tard. Leur fief devint donc la terre des Soeurs; elle passa, par la suite, à Marie-Anne et Etienne Saint-Dizier, puis à Olivier Berthelet; plus tard à Joseph Chapman, puis à John Crawford et enfin à la compagnie Emard et Ouimet.

Le nom de Verdun, donné par Dupuis à son fief, devint celui de la région. Le 2 mai 1674, une requête en faveur de Perrot, gouverneur de Montréal, fut signée par "Zacharie Dupuis, de Verdun".

En 1689, on disait: "Verdun situé à six milles de Ville-Marie". Plus tard, le nom de Verdun disparaît des actes publics. En 1721 et 1722, lors de la délimitation des paroisses par Mgr Jean de Saint-Valier et M. de Vaudreuil, on disait: La côte des Argoulets. Dans deux actes du notaire Simonnet, 23 avril et 22 juin 1741, il est question de gens demeurant à la côte des Argoulets. Un siècle plus tard, en 1841, on disait: Rivière Saint-Pierre ou Verdun, et cette localité faisait partie de la municipalité de Coteaux, qui comprenait en outre: Côte Saint-Pierre, Côte Saint-Paul, Côte Saint-Antoine, Côte Saint-Luc, Côte de Liesse, Les Tanneries-des-Rolland (Saint-Henri), Côte-des-Neiges et Westmount.

Enfin, le 23 octobre 1874, la localité fut incorporée sous le nom de municipalité de la Rivière Saint-Pierre, et le 28 décembre 1876, sous celui de village de Verdun, nom que, cette fois, elle ne devait plus perdre. La paroisse de Verdun fut créée le 5 septembre 1899. Le 14 mars 1907, le village de Verdun fut érigé en ville, et le 21 décembre 1912 la ville devenait la Cité de Verdun. Verdun est un beau nom, qui a un sens et une valeur historiques. On a eu raison d'y revenir définitivement.

Nos citoyens apprendront sans doute avec intérêt que la Cité est présentement propriétaire de la plus vieille maison de Verdun, située dans le district connu sous le nom de Crawford Park. Ce monument historique avait appartenu à Etienne Saint-Dizier, qui l'habitait, avant de passer finalement aux mains de la famille Crawford. Mr. John Crawford y fonda un rendez-vous de chasse à courre. Les chasseurs de Montréal s'y rencontraient pour pratiquer leur sport favori; il y construisit aussi sa demeure, une grande maison qui portait le nom de "Verdun House" et qui fut démolie vers 1912. Les descendants de Mr. Crawford en restèrent possesseurs jusqu'à ce que MM. Emard & Ouimet en fissent l'acquisition. D'après information de Monsieur E.Z. Massicotte.

Nous devons à Monsieur E.Z. Massicotte et à M. l'abbé Elie Auclair nos dates et faits historiques.

Quelques années avant 1874, les principaux propriétaires de terrains décidèrent qu'il était temps de convertir le territoire en une municipalité indépendante, la position géographique étant très favorable et le désir d'un gouvernement civique parfaitement naturel.

Conduits par John Crawford et son fils, John, Joseph Lanouette, John S. Hall, Joseph Rielle, Daniel, Francis et Henry Hadley, et autres, ils obtinrent finalement du Gouvernement Provincial une charte pour incorporer le Village de la Rivière Saint-Pierre, le nom étant dérivé de la petite rivière qui traversait le village.

Un Conseil fut formé avec John S. Hall, comme maire, MM. John M. Crawford, Henry Hadley, Joseph Lanouette, Louis Lesage, Joseph Rielle et William Simcock, comme conseillers. John S. Hall, Jr., comme secrétaire-trésorier, John Crawford comme auditeur, Francis Hadley, F.X. Brault et Alex Ramsay, comme estimateurs. Ce Conseil se préoccupa d'abord d'adopter un règlement relatif à l'administration, un autre prohibant la vente de liqueurs alcooliques, un troisième concernant les nuisances publiques, un règlement N° 6 établissant deux nouvelles routes municipales, N° 7 concernant l'érection et l'exploitation de manufactures et N° 8 pourvoyant à la construction future d'hôpitaux, particulièrement les hôpitaux pour maladies contagieuses. Le nom de la municipalité, cependant, ne démontrait aucun précédent historique et les officiers civiques ne perdirent pas de temps pour se procurer une charte spéciale d'incorporation sous le nom de Village de Verdun. Cette charte fut accordée par la Législature de la Province de Québec le 28 décembre 1876.

+++++

HISTOIRE DE VERDUN (CONTIN.)

Ainsi le nom historique de "Verdun" fut enfin retrouvé, et espérons qu'il ne sera jamais abandonné.

La première assemblée sous la nouvelle chartre fut tenue le 20 janvier 1877 au Pavillon, le Conseil étant formé de John S. Hall, maire, et des Conseillers John M. Crawford, Henry Hadley, Joseph Lanouette, Louis Lesage, Joseph Rielle et William Simcock. John S. Hall, Jr. fut nommé secrétaire-trésorier avec rémunération de \$150.00 par année. F.X. Brault, Francis Hadley et Alex. Ramsay continuèrent leur office d'estimateurs, rémunérés à raison de \$2.00 par journée de travail, et Joseph Brault comme Inspecteur rural.

Du début, le Conseil concentra ses vues sur le développement, espérance d'un arrondissement bien formé et organisé. Un plan du Village, préparé par Joseph Rielle fut homologué la même année, et les règlements adoptés par le Conseil précédent du Village, relatifs à la santé publique, à la construction et exploitation de manufactures, furent régularisés par des édits vigoureux. Des efforts particuliers furent effectués pour assurer la propreté du village, ayant eu à souffrir des troubles considérables dûs aux étrangers jetant des ordures et rebuts, la plupart du temps le soir. Les fermes couvertes de Verdun étaient apparemment invitantes.

En 1878, les estimateurs étaient Julien Desmarchais, Alexander Ramsay et John H. Mooney, grand-père du présent George Mooney (ex-secrétaire de l'exécutif du Y.M.C.A., succursale Verdun, et candidat C.C.F. défait aux élections fédérales de 1935).

En cette même année, un garde-fourrière fut nommé. Les tavernes étaient évidemment impopulaires, étant donné qu'une licence fut refusée à F. Geriken, un maître d'hôtel de Montréal. L'an 1879 vit Sir A.T. Galt reprendre la ferme qu'il possédait en 1871, allant de la rivière au canal Lachine, sur le côté ouest de l'avenue de l'Eglise (Chemin du Pavillon ou Chemin Côte St-Paul).

En 1881, la population était de 278 personnes, dispersées de par le Village en des logis à proximité des quatre routes suivantes: Chemin "Lower Lachine Road", Chemin Côte St-Paul, Route N° 1 (Mullarkey) et Route N° 2 (communément appelée Chemin Buffalo, allant de Mullarkey au Chemin Côte St-Paul et traversant ce qui est maintenant l'Aqueduc de Montréal, dont la partie ouest est maintenant la section de l'avenue Bannantyne à l'est de l'avenue de l'Eglise). Cette année vit le terme d'une action légale prolongée concernant l'Ile St-Paul (Ile des Soeurs), appartenant aux Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, qui contestèrent avec succès le droit de la municipalité de taxer la propriété. Le village se vit dans l'obligation d'imposer une taxe spéciale pour défrayer les frais de cour au montant de \$475.00, afin de couvrir le déficit qui en résulta dans le budget civique de l'année.

Local projeté par le CANADIEN PACIFIQUE pour construction de Locomotives

Durant les derniers vingt-cinq ans, à la connaissance de l'auteur, les divers Conseils municipaux ont été sévèrement critiqués dû au manque de services ferroviaires, et passager et fret, qui a empêché des industries importantes de venir s'établir à Verdun. Les annales démontrent que l'attitude prise par les divers Conseils n'était pas silencieuse, mais tous leurs efforts furent vains. Néanmoins, il est intéressant de noter le contenu de la lettre suivante incluse dans le procès-verbal de l'assemblée du Conseil en date du 7 novembre 1881:

THE CANADIAN PACIFIC RLY COMPANY
Bureau du Secrétaire

Montréal, le 31 octobre 1881

"Mr. J.S. Hall,
"maire de Verdun,
"Montréal.

"Cher Monsieur:

Vous n'êtes sans doute pas sans savoir que cette Compagnie
"se propose d'ériger dans les environs de Montréal, une usine pour loco-

"motives et wagons et il est nécessaire d'en décider immédiatement l'emplacement. Je crois que vous êtes au courant que nous sommes en pourparlers re: un lopin de terre en la municipalité de Verdun, mais avant de conclure quoi que ce soit, les directeurs m'ont donné instructions de vous demander si la municipalité nous accorderait l'exemption de taxes.

" Je ne crois pas devoir vous démontrer comment la Municipalité bénéficierait d'une usine de ce genre, et les Directeurs se croient en mesure d'espérer le plus grand concours possible de votre part. Je désirerais une réponse immédiate à cette demande, étant donné qu'il est projeté d'effectuer l'érection des usines sans délai.

Votre dévoué
(signé) C. Drinkwater
secrétaire."

Il est également intéressant de parcourir la réponse du Conseil, qui est la suivante:

"Le Maire stipule que Mr. Drinkwater a été avisé de la convocation de cette assemblée du Conseil et a signifié son intention d'être présent. Une lettre de Mr. Drinkwater adressée au Conseiller Rielle est lue, mentionnant qu'il regrette de ne pouvoir assister à cette assemblée du Conseil. Il est proposé par le Conseiller Rielle, secondé par le Conseiller Hadley, en considération de la lettre du "Canadian Pacific Railway" datée à Montréal le 31 octobre 1881 re: demande d'exemption de taxes telle que lue plus haut, que ce Conseil consent à exempter des taxes municipales pour une période de vingt-cinq ans à partir du 1er janvier dix-neuf cent quatre-vingt deux la propriété sise dans ce Village et connue sous le nom de ferme "Price", à savoir le lot de terre connu sous le numéro officiel trois mille quatre cent-un sur le Plan officiel et dans le livre d'information jadis de la Paroisse de Montréal, au cas où cette propriété serait employée et occupée et pourvu que cette propriété soit employée et occupée par ladite Compagnie de Chemin de Fer durant ladite période pour leur Chemin de Fer ou les usines de construction de leur chemin de fer; mais, si cette propriété ou partie d'icelle n'est pas employée ou occupée à cette fin, alors elle deviendra taxable; de plus que le Secrétaire-Trésorier transmette une copie de cette résolution à ladite Compagnie. Sur motion du Conseiller Brault, l'assemblée est alors ajournée."

(signé) John S. Hall, jr.
Secrétaire-Trésorier."

La Compagnie acheta une bonne partie du présent Quartier N° 1, mais changea d'avis et érigea les usines Angus en la partie nord-est de Montréal, et par la suite vendit ses terrains dans Verdun.

Résignation du Maire J.S. Hall

A l'occasion du 60ème anniversaire de la charte du Village de Verdun, mention spéciale est faite de son premier Maire, John S. Hall, qui retint l'office à partir de l'incorporation du Village de la Rivière St-Pierre en 1874 jusqu'en 1882, alors que des raisons privées l'obligèrent à résigner. Le Conseil adopta la résolution suivante:

"Résolu à l'unanimité que, en acceptant la résignation de leur ex-maire, John S. Hall Esquire, les membres de ce Conseil désirent exprimer leur appréciation sincère de son zèle intarissable qu'il a toujours déployé dans l'intérêt de cette Municipalité ainsi que leur regret à l'effet que les circonstances l'obligent à résigner une position qu'il a occupée à l'entière satisfaction du Conseil et de la Municipalité entière: de plus qu'une copie de cette résolution soit transmise au Maire. - Adopté."

En affaires il était associé dans la firme "Grant, Hall & Co." marchands de bois de Montréal. Son fils, Grant Hall, devint un vice-président du "Canadian Pacific Railway". Un autre fils, John S. Hall, jr. fut secrétaire-trésorier de Verdun jusqu'en 1887, alors qu'il embrassa la politique et devint par la suite Hon. Trésorier Provincial.

FORCE CONSTABULAIRE ETABLIE - 1883

Les plaintes continuèrent de venir devant le Conseil concernant le dépôt d'ordures et de déchets sur la terre de par le village, malgré les efforts de l'inspecteur rural, John Monteith, de tenir tous les endroits propres. "Vitesse sur les chemins" était aussi une cause d'anxiété, ainsi que contravention, éloignement des troupeaux, le nombre toujours augmentant de chiens et maints autres troubles qui nécessitaient la présence d'un constable pour ajustement. Ne soyons pas surpris alors de voir que le règlement N° 13 fut adopté, établissant une force constabulaire "d'au moins 2 et de pas plus que 6".

Il appert, cependant, qu'aucune nomination ne se fit avant 1890, alors que Théo. St-Germain fut embauché durant les mois d'été seulement.

Le 27 août 1885 un Bureau d'Hygiène fut nommé, dont les membres étaient Joseph Brault, Henry J. Beaman et Alfred Ward. On craignait alors qu'une épidémie de petite vérole ayant pris racine à Montréal ne se propagea au-dehors. Le Conseil reçut une requête de la paroisse St-Gabriel à l'effet de construire un hôpital pour maladies contagieuses dans Verdun, partageant le coût. L'offre fut refusée, mais le Conseil décida de se tenir prêt. Vous verrez, ailleurs dans cette publication, que l'Officier Médical de Santé raconte les expériences du temps.

L'évaluation totale de toutes les propriétés-immeubles du Village était de \$618,789.62 en l'an 1885.

PROTECTION AU MOYEN D'UNE DIGUE

En 1886, des pourparlers furent entamés avec la Cité de Montréal, et une Commission du Gouvernement Provincial vint étudier la construction d'une digue. Il est singulier qu'un historien, alors qu'il écrivait sur les jours de sa jeunesse 1820-40, entrevit les possibilités du bord de l'eau comme les plus favorables de l'île de Montréal, et alors même suggéra que les administrateurs futurs devraient projeter d'ériger une promenade de toute la longueur du territoire. La première nécessité, cependant, était de protéger le village et ses résidents contre les inondations qui survenaient pratiquement tous les ans, et assez sérieuses en 1883, 1903 et 1913. Le 15 octobre 1891, le Conseil décida d'emprunter \$25,000.00 afin de commencer les travaux à partir du "Montreal Tailrace", la Cité de Montréal ayant atteint cet endroit sur le même travail, mais l'achat du terrain prit un temps considérable, et ce ne fut qu'en 1895 que les travaux furent actuellement inaugurés. Le règlement N° 20 fut le premier règlement financier soumis aux propriétaires, et les personnes suivantes votèrent:

<u>Nom</u>	<u>Occupation</u>	<u>Evaluation</u>
The Can. Pacific Rly.	par C. Drinkwater	\$100,000.00
Henry Hadley	Négociant	10,000.00
Succession Hadley	par H. Hadley Exr.	36,000.00
Richard Bolton	Gérant	6,000.00
John Crawford	Esquire	9,000.00
Geo. W. Stephens	Avocat	12,000.00
M. Guérin	Courtier	8,000.00
Wm. Mann	Entrepreneur	9,000.00
S.S. Bain	Fleuriste	3,000.00
Joseph Rielle	Inspecteur de T.P.	9,800.00
Succession Mullins	par Dr. Leprohon	600.00
La Banque d'Ontario	par R.N. King, gérant	7,000.00
Alex Chisolm	Entrepreneur	1,200.00
Joseph Allen	Teinturier	2,500.00

Un propriétaire seulement enregistra son vote contre. La digue fut complétée l'année suivante, au coût total d'un peu plus que cent mille dollars.

L'an 1887 est remarquable par la venue de Joseph Allen à Verdun, lequel inaugura la même année la "British American Dye Works", et en 1905 le même citoyen obtint un permis d'ériger la "Troy Laundry". Il fut maire du Village de Verdun en 1900 et 1901, premier maire de la Ville de Verdun - 1907 à 1912 - et premier maire de la Cité de Verdun de 1912 à 1915. Son fils Charles M. Allen, demeure encore ici et fut maire de la Cité de 1929

à 1933. La contribution de cette famille au progrès de la municipalité fut considérable.

HOPITAL PROTESTANT DE VERDUN

1888 vit le commencement de l'Hôpital Protestant de Verdun pour les aliénés. Le Conseil, quand il eut vent du projet, essaya de l'arrêter par protêt légal, mais en vain et la construction continua. Il y a quelque 20 ans, les étrangers interprétaient Verdun comme "L'endroit où est situé l'asile", et un résident de la ville était peut-être considéré comme aliéné. Plusieurs personnes ne sont pas au courant que la municipalité n'exerce aucun contrôle sur ladite institution. Ledit hôpital possède une charte spéciale de gouvernement et opère quasi indépendamment. En 1890 il défendit avec succès une action en Cour intentée par le Village pour imposer des taxes sur sa propriété. Un fait surprenant, également à l'insu de plusieurs, est que sa population se chiffre à 1,416 personnes - presque une petite ville qui voit à sa propre administration.

TRAMWAYS

L'an 1893 nous transporte au commencement réel d'efforts pour obtenir un service de tramways. Le transport des passagers et des marchandises prenait des proportions grandissantes dans les limites des municipalités et Verdun ne vit aucune raison pour rester en arrière; quoique sa population ne pouvait justifier le posage de rails en ce temps, les Conseils qui se succédèrent persistèrent quand même et enfin en 1899 un contrat fut signé avec la "Montreal Street Railway", et le premier char, ouvert sur les côtés, inaugura ce qui devait devenir l'une des routes les plus importantes de la Compagnie. Le présent contrat expire en 1953 et accorde une franchise exclusive à la Compagnie pour "la construction, le maintien, l'outillage et l'exploitation d'un système de tramways et autobus sur surface dans la Cité tel qu'il existe ou peut être plus tard augmenté". Durant l'existence du contrat la Compagnie est exempte de toutes taxes municipales.

Le service d'autobus fut inauguré sur l'avenue Verdun le 18 décembre 1926.

PREMIERS POURPARLERS D'ANNEXION

La même année, 1893, vit le premier de plusieurs mouvements dans le but d'annexer Verdun à Montréal. Des protêts vigoureux furent soumis au Conseil par les Propriétaires et les Locataires quant au délai apporté dans la fourniture de l'eau, de l'éclairage et des égouts. Nous voyons que Sir Thomas Shaughnessy, président du C.P.R., (plus tard Lord Shaughnessy), à la tête d'une requête au nom de la Compagnie, qui possédait alors une grande étendue de terre dans la partie est de Verdun et qui désirait s'en départir. Les protêts amenèrent des résultats. Les premiers tuyaux d'eau et d'égouts furent installés en 1894 et le gaz en 1897 et la possibilité sérieuse d'annexion fut temporairement délaissée. La question était si sérieuse qu'un Bill en sa faveur fut actuellement présenté à la Législature Provinciale, mais une délégation à la tête de laquelle se trouvait le Conseiller Henry Hadley, se faisant l'interprète des convictions des autres têtes dirigeantes de la Municipalité, réussit à adoucir la tempête. Elle fut de nouveau ouverte avec vigueur durant les termes du Maire J.A.A. Leclair - 1917 à 1925 - sous sa direction. Quelques autorités dépendables en administration municipale sont d'opinion que le temps n'est pas bien éloigné où toutes les municipalités de l'Ile de Montréal seront soit sous un système d'arrondissements ou quelque autre forme de contrôle central pour la finance, l'hygiène, la police, rues transversales, conduites d'eau et égouts collecteurs sans nuire à leur indépendance. D'autres ont des vues contraires - le temps le dira.

Les cinq années suivantes 1893-1898, renferment quelques événements de signification primaire individuelle, mais peuvent plutôt être dénommées le commencement d'un développement actif dans l'immeuble. Nous trouvons U.H. Dandurand de "Queens Park Bicycle Track" renommée - 1901 - membre du Conseil. Ce gentilhomme en laissant Verdun en 1901 emporta son habileté comme vendeur et devint l'un des plus grands experts de Montréal en fait d'immeuble. Il a toujours conservé sa manière d'agir.

La fin du siècle et l'avènement d'un nouveau siècle dénotent cependant un développement frappant dans la vie de la population. Les logis reçurent graduellement le confort de l'eau, du gaz, des égouts et un transport plus efficace au moyen de tramways s'améliorait à vue d'oeil. Peut-être les gens avaient-ils plus de temps pour réfléchir? Néanmoins ces années peuvent peut-être être inscrites comme celles d'un avancement marqué et personne ne reniera l'attitude suivante comme point de mire de notre histoire: 1899, la fondation de la Paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs par Mgr J.A. Richard, l'érection de la "Verdun Methodist Church" (la première église de Verdun), la fondation de la "Chalmers Presbyterian Church" et de la "St. Clements Anglican Church". Aucun trait historique n'a, d'après nous, été écrit sur ces trois églises protestantes, mais l'histoire de la paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs a été admirablement enregistrée pour nous et ceux qui nous suivront, par l'Abbé E. Auclair dans son livre du même nom. Avant 1902 toutes ces paroisses avaient érigé des églises qui ont depuis été aménagées en de plus vastes structures.

Le but de ces notes a été d'inculquer à plusieurs lecteurs des faits intéressants de source générale.

Il n'est peut-être pas nécessaire et convenable, outre le manque d'espace et de temps, d'en dire plus long sur les événements qui surgirent entre 1900 jusqu'ici. La plupart de ces événements sont brièvement notés sur la liste de chronologie qui paraît ailleurs dans cette publication. Notre désir primaire a été de satisfaire des demandes nombreuses pour informations authentiques sur les premiers jours de Verdun et quant aux années 1876 - 1900.

+++++